

Succès phénoménal des motorhomes: le nombre d'immatriculations a doublé ces 10 dernières années

Certains partiront pour la 1^{re} fois: voici 10 conseils pour un trajet sans encombre

Le motorhome est un moyen idéal de s'évader tout en respectant les mesures de distanciation et connaît un énorme succès. Dans les semaines qui viennent, nombreux sont ceux qui partiront en vacances avec ce type de véhicule, parfois pour la première fois. Pour que le voyage se passe sans encombre, il est important de respecter certaines recommandations reprises également dans un petit film publié par l'institut Vias à l'occasion des vacances. En effet, si les accidents sont rares, les conséquences peuvent être très graves comme l'ont démontré de récents crash-tests.

L'an dernier, plus de 5400 motorhomes neufs ont été immatriculés en Belgique (soit 2 fois plus qu'il y a 10 ans (2789 en 2011)), ce qui porte à plus de 60.000 le nombre total de ces véhicules en Belgique.

Les accidents rares mais potentiellement graves

Les accidents impliquant un véhicule de camping restent rares: une quarantaine par an dans notre pays ces dernières années. Les conducteurs sont généralement très prudents et rarement pressés. Néanmoins, lorsqu'un accident se produit, il peut être très grave.

Un crash-test effectué en Allemagne entre un motorhome et un break de marque française à 56 km/h a montré que la voiture s'en était globalement mieux sortie malgré la différence de poids. Les voitures modernes sont conçues avec des zones de déformation importantes. Les motorhomes sont, eux, basés sur une plateforme d'utilitaire et ces zones sont moins développées puisque l'objectif essentiel est leur capacité de charge. Par ailleurs, le matériel présent à bord (frigo, four, vaisselle, etc.) n'est pas toujours suffisamment arrimé au véhicule pour résister à un impact et peut alors être propulsé à travers l'habitacle et venir blesser les passagers.

Pour éviter toute mauvaise surprise lors d'un trajet en motorhome, voici 10 conseils à respecter absolument.

Avant le départ

1) Faites attention au poids maximal

La plupart des motorhomes pèsent moins de 3,5 T et sont donc accessibles aux titulaires d'un permis B. Il est essentiel de ne pas dépasser cette "masse maximale autorisée". Bien entendu, il faut tout inclure: les passagers, les pleins de carburant et d'eau, les vélos, etc. La plupart du temps, vous ne pourrez emporter que 500 kg environ, passagers compris. En cas de dépassement, non seulement vous risquez une amende lors d'un contrôle, mais vous serez aussi contraint de décharger le surplus sur place.

2) Chargez correctement le motorhome

Placez les objets encombrants comme les vélos, la table, les chaises pour manger dehors, etc. dans la soute à bagages. N'oubliez pas de les fixer avec des sangles. Les objets lourds doivent être mis le plus bas possible afin d'éviter qu'ils ne tombent en roulant. Les bagages légers peuvent être rangés sans problème en hauteur. Cette étape est importante car une charge mal répartie ou un véhicule en surcharge impacte la tenue de route et allonge la distance de freinage.

3) Notez les dimensions de votre véhicule sur un pense-bête

Bien connaître les dimensions du véhicule est indispensable. Notez, sur un papier, la longueur, la largeur et la hauteur de votre motorhome et conservez-le à portée de main. Ainsi, vous ne serez jamais coincé quelque part parce que vous ne connaissez pas ces dimensions.

4) Choisissez un GPS spécial motorhome

Tous les motorhomes ne sont pas équipés d'un GPS embarqué. Si vous en achetez un, choisissez un modèle spécial qui prendra en compte l'encombrement, le poids et la vitesse du véhicule. Les itinéraires qu'ils proposent indiquent les points d'intérêt, les campings ou les aires de repos.

Au moment du départ

5) Procédez à un dernier "check"

Faites-le tour du véhicule et assurez-vous que les trappes sont bien verrouillées, comme le "cache" de la prise électrique, le portillon de la cassette WC et la soute à bagages. Vous ne pouvez conduire avec le robinet de gaz ouvert que si vous disposez d'un régulateur de pression conforme à la réglementation européenne. N'oubliez pas non plus de rentrer l'antenne de votre télévision satellite.

6) Verrouillez tout à l'intérieur

Passez aussi à l'intérieur du véhicule et rangez tout ce qui pourrait tomber ou rouler en route. Un objet qui tombe pendant le trajet peut déconcentrer le conducteur. Veillez à ce que les portes des placards et tiroirs soient bien fermées. Verrouillez le frigo et réglez-le sur 12 volts si cela ne se fait pas automatiquement.

7) Relax dès le départ

Partir en vacances en motorhome, c'est un art de vivre plutôt qu'une manière de voyager. Surtout, ne vous imaginez pas traverser la France en une seule fois pour arriver le plus vite possible à destination. Plus encore qu'en voiture, vous êtes en vacances dès que les portières du motorhome se ferment.

Sur la route

8) Restez tout le temps attaché

Pendant le trajet, la tentation est grande pour les enfants de se lever pour aller chercher un jouet ou une boisson par exemple. Mais, comme tous les passagers, ils doivent en permanence porter leur ceinture.

9) Véhicule plus long = virage plus large

Plus votre véhicule est long, plus vous devez prendre votre virage large pour éviter d'accrocher le flanc ou de monter sur un obstacle avec les roues arrière. C'est l'erreur classique pour les débutants.

10) Tenez compte de son poids et de sa hauteur

Un motorhome pèse en moyenne une tonne de plus qu'une voiture traditionnelle. La distance d'arrêt en sera forcément plus grande. Pensez à doubler la distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Il est également plus haut qu'une voiture et prend donc plus facilement le vent, ce qui risque de le faire vaciller lorsque vous croisez un camion ou quand il y a du vent. Adaptez alors votre vitesse aux conditions climatiques.

Tous ces conseils sont repris dans un petit film de 3' à voir sur https://youtu.be/Lek_7kUjggg.

Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole Institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411